



Mairie d'Armissan
Tél. 04 68 45 33 41
mairie.armissan@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR DU 14 FEVRIER 2023

Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

- 1) Installation d'un nouveau conseiller municipal à la suite d'une démission,
- 2) Rapport d'Orientation Budgétaire,
- 3) Choix du nombre d'adjoints à élire ou élection d'un adjoint,
- 4) Désignation des délégués au PNRNM (2 titulaires + 2 suppléants),
- 5) Désignation des délégués au SMDA,
- 6) Commissions communales,
- 7) Renouvellement de la convention pour l'instruction des autorisations des droits du sol,
- 8) Demande d'acquisition de terrain présentée par la SCI PRANA, représentée par M. REVERON,
- 9) Participation communale au financement du SIVOM,
- 10) Cantine communale : prix du repas,
- 11) Le Grand Narbonne : programme Tempora 2023,
- 12) Permanences du PIMM'S : projet de convention,
- 13) Organisation des régies communales,
- 14) Marché voirie 2023,
- 15) Dénomination du bâtiment sis 18 rue de la mairie (ancienne Poste),
- 16) Lieu des séances du conseil municipal,
- 17) Prime personnel police municipale,
- 18) Informations et questions diverses.